

RÉUNION DES ACTEURS ACCOMPAGNANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ORGANISÉE PAR SOPHIE CLUZEL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Le 16 février, s'est tenue une réunion de suivi de la crise sanitaire avec Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées et les organismes gestionnaires.

La ministre a notamment fait un point de suivi épidémiologique et précisé que 1150 nouveaux cas COVID ont été identifiés dans les ESMS PH des 7 derniers jours.

A noter également les informations suivantes :

- Une accélération de la campagne de la vaccination. Le vaccin AstraZeneca sera bientôt disponible pour les plus de 50 ans jusqu'à 64 ans avec comorbidités.
- Alain Fischer, président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, a précisé que les personnes vulnérables à très haut risque seraient vaccinées avec les vaccins Pfizer et Moderna.
- Il a été annoncé la création de cellules départementales de vaccination sous pilotage de l'ARS.
- Des travaux sont en cours pour intégrer dès que possible les aidants et les personnes à domicile.
- Un doublement de l'accès à la garantie jeune est prévu d'ici 2021.
- Un portfolio précisant les modalités de vaccination pour les personnes pour lesquelles le déplacement en centre de vaccination n'apparaît pas adapté a été transmis. Ces fiches concernent :
 - [Aller vers les populations à vacciner : principales modalités](#)
 - [Le transport de la personne](#) vers un centre de vaccination, avec, si nécessaire, un appui à la prise de rendez-vous sur des créneaux dédiés ;
 - [La vaccination à domicile](#) par le médecin traitant ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile ;
 - [Le déploiement d'équipes mobiles](#), lorsque le recours à cette solution est jugé territorialement pertinent.